42 Année - N° 3147. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 22 Février 1930

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 1.25
Réclames (la ligne).....1.00
Commerciales (la ligne).....1.50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées traité de gré à gré

Sisteron et le Tourisme

En bon fils de la Savoie, mon ami Antoine Borrel se consacre avec beaucoup de zèle, depuis bien des années au Tourisme en France. Il conseille, encourage, documente, se multiplie pour le triomphe de cette cause vraiment l'une des plus dignes de notre application.

Je ne répéterai pas les nécessaires réflexions reproduites par *Sisteron-Journal*, sur l'obligatoire devoir pour tout citoyen de participer au Syndicat d'Initiative de son pays On peut d'une telle institution active, bien dirigée, laissée en dehors de la politique et des questions de personnes, espérer les plus satisfaisants profits. Ils ne sont pas immédiats, ils dépendent de la compétence et de l'action des personnes heureuses de se consacrer au bien public, à la tête du S. I. mais ils sont très certains.

Cette question nous est familière. Si je fus au début de l'espéranto je revendique aussi d'appartenir aux pionniers du Tourisme en France : celui de Grenoble et de son premier président M. de Montal, lequel m'honorait de son amitié. En l'an 1902, on me déléguait à Paris au T.C.F. pour y organiser le département des S. I.

En gavot, conséquent avec lui-même et n'entendant pas qu'on lui marche sur l'orteil, je restai....le temps de démissionner à peine un quart d'heure, après l'étrange déclaration que me fit M. Baillif, dictateur en l'hôtel de Thérèse Humbert que l'on venait d'aménager

Mais l'un des titres les plus chers et revendiqué c'est la semence jetée en nos belles Alpes ; les conférences pour la création ou le lancement de nos Syndicats d'Initiative, dont celui de Sisteron, qu'avec tant d'entrain et de foi, le brave et bon regretté Albert Clergue animait et servait à cette époque. C'était vers 1906 je crois. On vécut des journées exquises en notre admirable Sisteron, on partit en caravane au-delà de Saint-Geniez.

Nous pensions solidement baser l'œuvre, la guerre survint, l'après-guerre boulversa pas mal de projets et bien des groupements touristiques disparurent momentanément, comme celui de notre ville.

Excellente, l'idée de reprendre avec ferveur le mouvement, de valoir à la région sa part du facteur économique et social dont, malgré tout, nous n'avons pas su profiter. On gaspilla trop d'efforts, trop d'argent sans notion exacte des besoins et sans connaissance de ceux de la nouvelle industrie.

Il y eut l'erreur de la centralisation à Paris, l'accaparement des malins, l'armée des fonctionnaires ou employés et, pour les raisonablement rémunérer, le meilleur du budget en frais inutiles.

Nous compterons d'abord sur nos efforts et sur nos moyens pour aménager, faire connaitre notre merveilleux domaine, en dire les avantages et les splendeurs. Déjà le choix de Marcel Provence favorise grandement le rôle du Syndicat d'Initiative : il y a plus et mieux qu'une publicité ; plus et mieux qu'une affirmation. D'autres élements de même importance s'ajouteront pour faciliter aux sisteronnais aimant leur terre natale leur geste au plus haut point utile à tous.

Mais il ne faut pas sortir de la règle suivante : le tourisme étant la chose de notre milieu, doit profiter d'abord et avant tout à nos compatriotes. Ne laissons pas des étrangers accaparer notre bien et nous escamoter la juste fortune léguée par la nature et par nos pères. Le pittoresque, l'air, le soleil, l'azur, nos montagnes, nos vals, notre Durance, tout cet ensemble de privilèges jusqu'à ce jour insoupçonnés constitue la richesse de la communauté. Nous pouvons seuls l'exploiter et en avoir chacun morceau.

Hors de ce principe, le tourisme n'est que duperie et calamité

N'espérons pas (et gardons-nous en comme peste), construire des palaces en nos Alpes, d'y amener les oisifs magnifiques et les rastas mirobolants avec leurs volières et leurs pontes.

Notre tourisme s'adresse surtout en dehors des gens de passage et d'une journée, aux familles, lesquelles dans leur séjour répartissent leurs dépenses entres tous les commerçants : d'où la fonction des hôtels existants à développer, des logements à moderniser, des villas à édifier. Cette clientèle seule nous convient, elle est, sous tous les rapports, la plus intéressante

Le vrai tourisme, celui dont les bienfaits et les bénéfices méritent notre concours, est le tourisme du plus grand nombre, on l'a considéré sottement, comme un article de luxe, un avantage pour des favorisés. Non, nos Alpes ont une autre mission à remplir, que de servir de distraction aux désœuvrés ; elles seront gain de joie et de santé, rééducation de l'esprit et du corps, provision de bon sens et d'énergie pour ceux qui travaillent ; elles s'accomoderont idéalement à ce que j'appelle la nécessaire démocratisation du tourisme où les enchantements de la montagne pour tous.

Nous expliquerons mieux ces généralités. En attendant les vœux les plus sincères pour le nouveau S. - I. de Sisteron, auquel nous promettons notre entier concours.

EMILE ROUX-PARASSAC.

Un dernier mot

Le Travailleur des Alpes me fait vraiment beaucoup d'honneur ! Dans son No du 8 février il me consacre deux grands articles ! Et quels articles ! L'un m'appelle le "Grand Homme" et l'autre débute par cette amalibité " A tout Seigneur, tout honneur" puis me classe parmi les « vedettes de la politique bas-alpine ».

Trop de fleurs, Messieurs ! quel dommage que conformément à la tradition courageuse suivie par mes adversaires ces articles soient anonymes ! S'ils avaient été signés je me serais vu dans l'obligation d'adresser aux auteurs ma carte de visite avec un mot aimable,

Mais que « Populo » (puisque c'est là le pseudonyme pris par l'auteur du 1E article) me permette de lui dire un tout petit mot : Mais non ! mais non ! l'histoire du chèque de 50 000 fr. ne sort pas de ma « féconde imagination » comme vous le prétendez. Cette histoire vraie avait cours dans certaines salles de rédaction de journaux parisiens et l'un d'eux situé non loin du poétique parc Montsouris n'hésita pas à la rendre publique La Presse locale et régionale imitant la grande Presse parisienne n'hésita pas elle non plus à renseigner le public sur ces faits Vous ne lisez donc pas les journaux, Monsieur Populo ? Du reste une enquête a été décidée, elle suit son cours, comme l'on dit en langage judiciaire. Nous nous efforcerons, soyez-en sûr, que cette affaire ne soit pas enterrée et que toute la lumière soit faite.

En attendant ces résultats si vous voulez être fixé sur ce point, puisque vous ne connaissez pas le premier mot de cette affaire selon vous, interrogez n'importe lequel de nos concitoyens, la première personne que vous rencontrerez dans la rue et vous connaitrez immédiatement au sujet de ce chèque le nom du tireur et le nom du tiré. Pour parler plus simplement, la personne que vous interrogerez vous dira sans hésitation qui a émis le chèque ainsi que le nom des bénéficiaires Mais, du reste, vous les connaissez depuis longtemps, n'est-ce pas ? Vous voilà renseigné M Populo.

Quant au pauvre plaidoyer pro domo signé Jean Delahire il ne peut inspirer que la pitié. Le pauvre garçon reconnaît les faits, il plaide les circonstances atténuantes, on serait presque tenter de lui pardonner. Ne chantait-on pas, il y a quelques quarante ans « *Le Bal à l'Hôtel-de-Ville* :

Quand on a du cœur,
On pense à sa sœur,
A sa femme, à ses gosses !

Dès lors toute notre indulgence lui est acquise.

Que ces Messieurs cessent donc de me louanger, je ne mérite

N cet excès d'honneurs, ni cette indignité.

Je ne suis simplement qu'un Conseiller général qui met au service des intérêts du Canton tout ce qu'il possède d'énergie et d'activité. J'ai sollicité un mandat que je veux remplir jusqu'au bout avec tout le zèle et tout le devouement dont je suis capable. C'est là ma seule ambition et ni vos menaces ni vos injures, ni vos sarcasmes Messieurs Populo et Jean Delahire, ne sauront jamais m'en détourner ! Et moi je signe :

EMILE GALICI,
Conseiller municipal de Sisteron,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

Coin du Poète.

Nostalgie

Quand je ferme un instant les yeux
Je vois, vivant en ma mémoire,
Un paysage lumineux
Si beau, que nul ne veut y croire.

Car, ils ignorent la magie,
Du chaud soleil de ma Provence
Dont je garde la nostalgie
Ces habitants d'une autre France !

Etrangers, vous ne goutez pas
La fraicheur sombre des andrones,
Vos riches prairies ! je les donne,
Pour un moment passé là-bas.

Ce que je vois, en des instants
De rêverie douce et profonde :
C'est Canteperdrix triomphant.
Nimbé d'une atmosphère blonde.

C'est le scintillement des eaux
De l'impétueuse Durance,
C'est la Baume, c'est Bourg Raynaud,
Tout ce que fut pour moi la France.

Font-vieilles au doux nom d'aïeux,
Entraïs et Sainte Euphémie
Je vous vois en fermant les yeux,
Défiler en ma rêverie.

Et je vois encor Mardari
Qui fut cher au cœur du poète,
Je vois, dans ses habits de fête
Domnine, de Canteperdrix.

Je songe à vous Combes altières,
Vous dominez, de vos splendeurs,
Le val où coule la rivière
Le Buech aux changeantes couleurs.

Je voudrais pouvoir, en des mots,
Traduire toute ma pensée,
Mais les mots sont vains et trop tôt
S'arrête, ma plume lassée.

Hélas ! ceux que j'ai tant aimés
S'en sont allés au cimetière.
Aucun d'eux ne dort dans la terre
Du chaud pays où il est né.

Th. P. R.

Pour l'aménagement de la Citadelle

(suite de la Souscription)

Mme Fabre Julia, 5 f. ; Gaillard, P. T. T. 50 f ; Mme Meyran, prof. 2e vers. 20 f. ; Bermond P.L.M 10 f. ; Baron député, 200 f. ; Stern, député, 100 f. ; Gardiol, député, 50 f. ; Honnorat, sénateur, 100 f. ; De Courtois, sénateur, 100 f. ; Imbert Louis, grainier, 10 f. ; Mme Besaudun 5 f. ; Latil Georges 5 f. Courbon, boucher, 100 f. ; Rullan, autos, 5 f. ; Dusserre, épicerie, 5 f. ; Mme Paret 2 f. ; Reymond 5 f. ; Andine Marcel 5 f. ; Eysseric-Manteller 5 f. ; Meysonnier, mercerie, 3 f. ; Michel 5 f. ; Brémond, 5 f. ; Estublier 5 f ; Badet (fils) 3 f. ; Fabre 2 f. ; Mme Ray 5 f., Mme Brochier 2 f. ; Mme Girard 2 f ; Mlle Vial 2 f ; Mme Beinet 5 f ; Tardieu 10 f. ; Famille Albert 5 f. ; Clément 5 f. ; Revest, quinc. 10 f. ; Bertrand 2 f. ; Bellier 2 f. ; Bouchet eaux et forêts 10 f. ; Bruchy épicerie, 3 f. ; Honoré, nouveautés 10 f. ; Ravoux 10 f. ; Bonioux, avocat, 10 f. ; Audine, entrepreneur, 10 f ; Girard, boul. 50 f. Robion, boul 50 f. ; Casagrande, dent. 20 f. ; Reymond 1 f. 50 ; Boucard 10 f. Mme Aubert, cout. 3 f ; Mme Moullet repas. 3 f ; Hamanet 4 f. ; Mme Richaud 2 f. ; Mme Boudouard 2 f. ; Mme Arnaud 1 f. ; Barras 5 f. ; Richaud coif. 5 f. ; Roux, épicier, 10 f. ; Ferron rest. 10 f. ; Dussaillant 5 f ; Bec 10 f ; Bocarron, électricien, 10 f. ; Paret, vins, 50 f. ; Mmes François et Devèze 20 f. Bernard, entrep. 10 f. ; Constantin 10 f. ; Reymond inst. 5 f. ; Lévesque 50 f. Gasquet 10 f. ; Chabert 10 f. ; Mme Ayasse, sage-fem. 10 f. ; Mme Richaud Henriette 5 f. ; Mme Brunet-Thélène 100 f.

Total	1.399 fr. 50
Total précédent	8.595 fr. 20
Total à ce jour	9994 fr. 70

(à suivre).

Remerciements à tous les généreux donateurs. La souscription reste ouverte.

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal se réunira en séance publique samedi soir 22 courant à 8 h. 30 pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

© VILLE DE SISTERON

Epilogue de l'Affaire Marthe Hanau - G. Anquetil

Dans son numéro du vendredi 7 courant notre grand confrère *Le Matin* publie l'article suivant :

La Condamnation de Georges Anquetil

« Hier a pris fin le procés intenté pour chantage par Marthe Hanau contre Georges Anquetil.

Georges Anquetil dépose de nouvelles conclusions et porte une plainte en faux contre Marthe Hanau.

Le substitut Cassagnau recommence son réquisitoire ; il est bref et réclame une « peine impitoyable »

Me Dominique s'élève contre les procédés d'Anquetil, ses manœuvres de la dernière heure « afin d'échapper au châtiment qui l'attend. » On entend Me Gautrat et Me Lagasse et accablé par tant d'éloquence le tribunal se retire.

A la fin de l'après-midi, après une délibération assez longue, le jugement est rendu. La lecture qu'en fait le président Gaultier dure une heure.

Les juges ne retiennent contr Anquetil que les accusations de Marthe Hanau et rejettent les conclusions et moyens de procédure présentés au cours des débats.

Afin d'apprécier la peine qu'il convient d'appliquer à Anquetil, le tribunal précise (sa situation morale. » Il le montre comme un maitre chanteur, « monnayant constamment son silence » et dont on voudrait, humainement, que les actes fussent dus à de l'inconscience.

Le tribunal, en raison de la parité des délits, de leur multiplicité, du passé de Georges Anquetil, condamne celui-ci à quatre ans de prison et 3.000 francs d'amende : Lebouys, son fidèle collaborateur, récidiviste du chantage à 13 mois et 1000 francs. Quant à Mimoun Amar, la thèse brillamment soutenue par ses défenseurs, Me Albert Gautrat et Campana est admise par le tribunal : Mimoun est acquitté, parce qu'il n'est pas établi qu'il ait essaye de faire chanter Mme Hanau.

Le syndic de faillite de la *Gazette du Franc*, partie civile obtient 150.000 fr. à titre de restitution. et M. Moulin, administrateur judiciaire des biens de Marthe Hanau, le remboursement des frais de justice qu'il exposa dans ce procès.

Anquetil s'était éclipsé pendant la suspension d'audience, et il n'assista pas à la lecture du jugement qui le condamnait. Marthe Hanau était triomphante ; Mimoun pleurant de joie se jeta dans les bras de ses défenseurs »

* * *

Il serait intéressant de savoir si à la sortie de l'audience les personnalités politiques et financières qui fréquentaient chez Anquetil, d'après les documents fournis par l'éminent avocat Me Zevaès et au nombre desquels figurait M. Charles Baron, député des Basses-Alpes, *ont attendu M Georges Anquetil pour lui serrer la main.*

Parions que non. Tous ces invités des somptueuses soirées n'auront même pas eu la reconnaissance de l'estomac.

Décidément la sagesse des Nations a raison ; L'adversité reste toujours la pierre de touche de l'Amitié.

X.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Le citoyen Emile Galici, Conseiller Général des Basses-Alpes se tiendra à la dispositions des électeurs le Lundi 3 Mars 1930, jour de la foire, à Sisteron.

L'Espéranto. — La société informe les personnes inscrites ou non, pour la 2e série des cours qui n'ont pu commencer le 17 février, que des dispositions sont prises pour les faire commencer et suivre les cours avec bon profit le 24 février. Après cette date il ne serait plus possible, sans difficulté, d'atteindre le niveau de ceux ayant débuté précédemment.

Touristes des Alpes. — A la sortie de l'hiver les « Touristes des Alpes » vont reprendre d'une manière plus active leurs répétitions et leurs concerts privés et publics.

Possesseurs de quelques instruments qui, remisés en un coin ne rendaient plus aucun service, la Société musicale les a livrés au luthier pour qu'ils soient revus et mis en état de service augmentant ainsi le capital "instruments" de la musique qui n'aspire qu'à vivre longtemps encore pour peu que les élèves soient nombreux et assidus et que les musiciens lui restent toujours fidèles.

Evidemment toutes ces réparations sont coûteuses et vont absorber une grosse partie de leurs fonds, mais qu'importe ! elles n'ont été faites que dans le seul but de rendre plus prospére cette vieille société en mettant à la disposition des musiciens, anciens et nouveaux, des instruments mis au point, partant plus agréables à jouer, donnant ainsi au corps musical une harmonie plus douce et plus juste,

La musique fait donc appel à la solidarité de ses membres honoraires pour l'aider à subvenir à ses besoins. Deux concerts-bals vont être donnés avant la reprise des concerts d'été, elle mérite donc d'être encouragée. La Société sait qu'elle peut compter sur la bonté de ses membres honoraires qui n'ont jamais marchandé leur concours ; fière de ce témoignage d'estime elle va sans tarder envoyer une délégation solliciter les adhésions de 1930 ; bon accueil lui sera certainement réservé car cette souscription n'a d'autre but que de permettre aux Touristes des Alpes de continuer leur course musicale puisque pour leur grosse part, ils contribuent à la prospérité de notre cher pays. A tous, les Touristes des Alpes adressent leurs remerciements.

Le Président, P. Lieutier.

Coopérative Sisteronnaise. — Les membres de la coopérative *La Ruche Sisteronnaise* sont convoqués en assemblée générale le dimanche 2 mars à 10 *heures* du matin dans la salle des *Variétés*

Ciné Scout. *Ce dimanche* **La Fille du proscrit,** *drame ;* **Les plaisirs du Jeudi,** *comique.*

La semaine prochaine, Jeudi en soirée et dimanche en matinée : **la Vestale du Gange,** *comédie dramatique ;* **le Château en foire,** *comique.*

Hôpital-Hospice. — Appel d'offres pour location. 1° Pré de l'Enclos de l'Hopital-Hospice situé entre le canal de Sisteron et les bâtiments de cet Etablissement, 2° D'une parcelle de terrain. quartier de la Burlière, contenance de 400 mètres carrés environ.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Economat de l'Hopital-Hospice ou les offres de location seront reçues sous enveloppe cachetée, tous les jours de 14 à 16 heures, jusqu'au 1 mars 1930.

AVIS. — M. Marcel JANSSON, place de la mairie à Sisteron, vient d'être nommé Agent-Général du **Crédit à l'Epargne.** Société mutuelle d'Epargne et de Capitalisation. Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat dont le siège social est à Lyon, 11, place Bellecour.

CINÉMA - CASINO

Cette semaine, au programme :

ECLAIR-JOURNAL, actualités.

Une triomphale superproduction. Les deux vedettes Suzon Bianchetti et Pierre Stephen dans

Les Mufles

d'après le célèbre roman d'Eugène Barbier. Ce film qui remporte actuellement un énorme succès au Palace à Avignon.

— Orchestre Symphonique —

Vendredi 28 février, samedi 1°, dimanche 2 mars en matinée, présentation du beau film anglais **DAWN** *(à l'Aube), tragédie filmé de Miss Cavell.*

Anciens Combattants. — Nous rappelons aux A C, de Sisteron que c'est demain à 2 h. 30 que sera remis à M. le Maire de Sisteron le vœu fédéral concernant la retraite Nationale. Réunion sur la Place à 2 h. précises.

VARIÉTÉS-CINÉMA

-:- *Samedi et Dimanche* -:-

Un film d'une émotion intense :

La petite sœur des Pauvres

œuvre mise au point en collaboration avec le Comité Catholique du Cinématographe.

On commencera par :

La POUPEE du MAHARADJAH

Comédie gaie

La semaine prochaine : **Prince ou Pitre** d'après le célèbre roman de Maurice Dékobra.

* * *

Ces Dames aux - Chapeaux Verts -

Rappelons que la représentation de cette exquise et triomphale comédie, aura lieu au Théâtre des Variétés, le **mercredi 26 février.**

Le colossal succès de **Ces Dames aux Chapeaux verts** s'explique aisément, d'abord parce que le public adore ce genre de roman et aussi parce que c'est un spectacle parfaitement honnête auquel les jeunes filles peuvent conduire leurs mères.

Le sujet où fourmillent les fines réparties, les mots amusants, les scènes bien observées, finement attendries ou d'une drôlerie délicate, nous est conté et présenté d'une façon charmante et spirituelle.

L'interprétation des Tournées Ch. BARET est absolument exceptionnelle et nous pouvons d'avance affirmer que ce délicieux spectacle sera l'un des clous de la saison.

Location ouverte à partir de Mardi Rideaux 8 h. 45 precises.

A céder pour cause de double emploi **moto-pompe** 8/10 C V à l'état de neuf, avec 25 o|o de rabais sur le prix de facture.

S'adresser au bureau du Journal.

CAFÉ TORRÉFIÉS avec primes

Représentants demandés partout. Fixe et Commissions Au ROI NEGRE, 45, Bd Corderie, Marseille.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

2, Rue Paul Arène — SISTERON

Etat-Civil

du 7 au 14 Février

NAISSANCES

Marcel-Camille-Louis Imbert. — Magalli-Martha-Léonce Rico-Juan.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre Nicolas Malakhoff, mécanicien et Mlle Marie-Louise-Marcelle Ricord, professeur à l'E. P. S, Sisteron.

Entre Marcel-Jules-Clément Couton, à Cavaillon et Mlle Blanche-Francine-M-J. Laidet, s. p. Sisteron.

MARIAGES

DÉCÈS

Josephine Nerval, Vve Segond, hôpital.

Les bons Engrais font les bonnes Récoltes

les engrais **SCHLŒSING** sont réputés : *Ils donnent bon Blé, bon Vin, bon Foin, beaux Fruits.*

Avec eux pas d'insuccès.

En vente chez MM. **Bontoux** et **Borel**, matériaux, Cours St-Jaume à Sisteron.

Location d'Automobiles

Les taxis **Alibert** *ne font pas de réclame mais vous présentent au même prix qu'ailleurs ses taxis Renault (4 et 6 places) les plus confortables de la région.*

TAXIS ALIBERT

6, Rue de Provence. — SISTERON

(près le Grand Casino)

Téléphone 80.

LA HERNIE

a commencé à faire moins de victimes en France, à partir de l'apparition du fameux *Bandage pneumatique sans ressorts* de **A. CLAVERIE,** de Paris.

Il suffit de consulter les statistiques pour s'en assurer.

L'éminent Spécialiste des Etablissements **CLAVERIE** vous recevra de 9 h, à 4 h. dans les villes suivantes :

SISTERON, samedi 22, hôtel des Acacias.

DIGNE, dimanche 23, hôtel Remusat.

MANOSQUE, lundi, 24, hôtel Pascal.

GAP, mardi 25, hôtel des Négociants.

CEINTURES PERFECTIONNEES contre les **affections de la matrices,** et de l'**estomac, rein mobile, ptose abdominale, obésité,** etc. les plus *efficaces*, les plus *légères*, les plus *agréables*, à porter.

MODELES NOUVEAUX et EXCLUSIFS des Etablissements **A. CLAVERIE,** 234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

Un bon remède

Contre l'oppression, la toux spasmodique et invétérée des vieilles bronchites, contre les crises d'asthme, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'emphysème, il faut employer la poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est un remède infaillible. Le soulagement est instantané et la guérison s'établit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV. à Paris.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Foire Internationale de Lyon. — La foire de Lyon ouvre ses portes du 3 au 16 mars. A cette occasion, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés pour Lyon par les gares des grands réseaux français à partir du 2 mars sont valables jusqu'au 17 mars inclus, sans faculté de prolongation. Pour les exposants et leur personnel, il est prévu une durée de validité plus étendue. Les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés du 3 février au 16 mars sont valables jusqu'au 16 avril. Avant leur départ de Lyon, les intéressés sont tenus de faire timbrer, par la gare, leur certificat d'exposant ou d'employé d'exposant.

A vendre

MAISON, rue du Rieu, comprenant cave, écurie pouvant être aménagée en garage et grenier à foin au dessus.

S'adresser à Me BUES, notaire.

A VENDRE

LAPINS DE RACE

dépecés ou vivants.

S'adresser au BAR DU COURS ou CLOSEAU LUCIA, Les Plantiers,

— F. BARTHÉLEMY —

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS. **44,** Bd SÉBASTOPOL

En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne,** sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

MANOSQUE, 24 février, hôtel Pascal,

FORCALQUIER vendredi 28 fév. hôtel des Voyageurs.

DIGNE samedi 1° et 2 mars, hôtel Boyer-Mistre

SISTERON, 3 mars, hôtel des Acacias

ORAISON, 4 mars hôtel Nègre.

Les MEES, 5 mars, hôtel Barras.

Nlle **Ceinture perfectionnée** pour déplacements de tous organes. **Traité de la Hernie** franco sur demande à M GLASER, 44, Bd Sébastopol, Paris.

© VILLE DE SISTERON

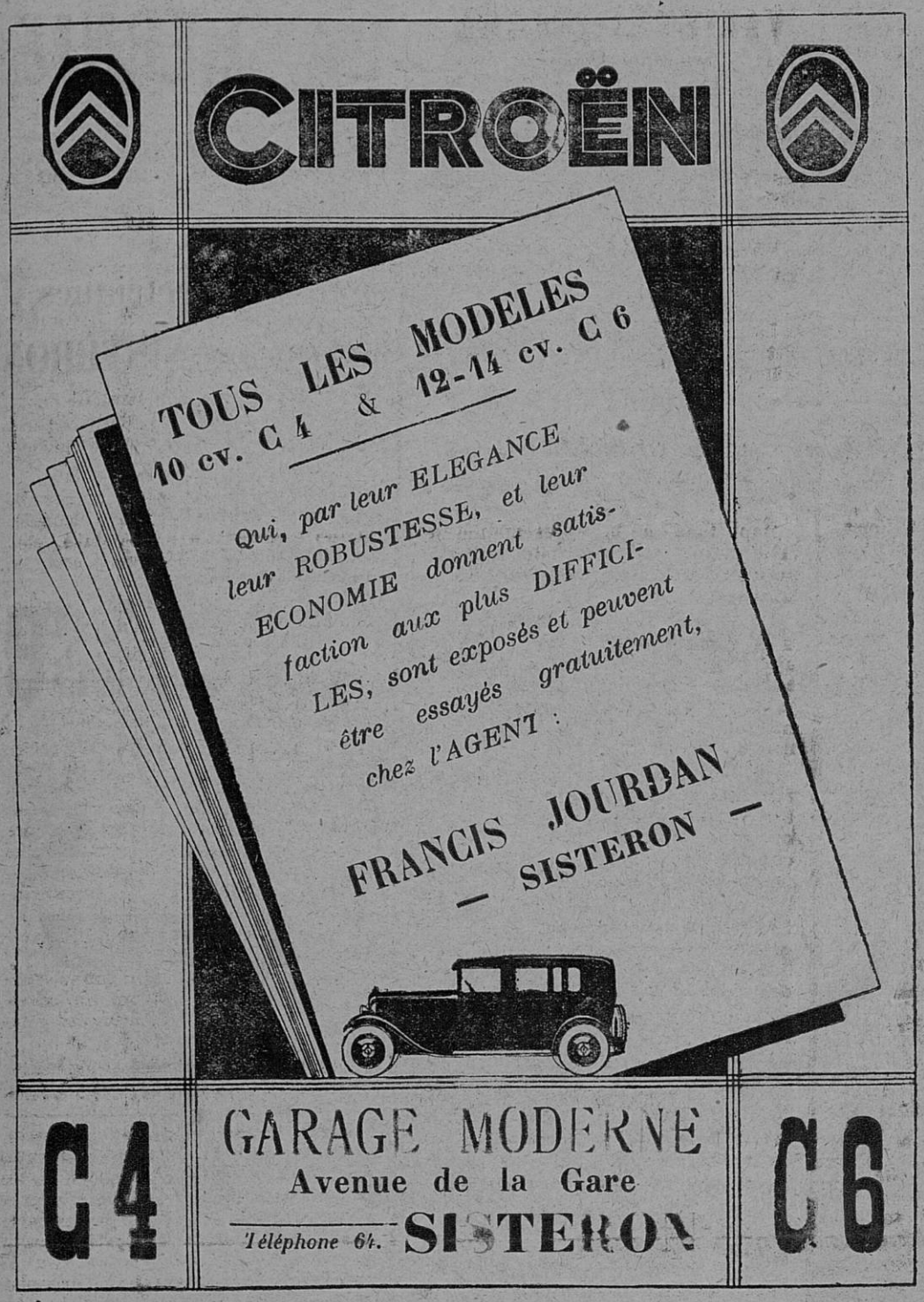

BANQUE DES ALPES

société anonyme au capital de 5 millons
A ci-[illegible] banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours
- Embrun.
- Laragne
- Saint-Bonnet
- Sisteron
- Briançon (Ste Catherine
- Veynes

BUREAUX AUXILIAIRES
- GUILLESTRE (Lundi)
- SERRES (Samedi)
- La MOTTE du-CAIRE
- LUS-la-CROIX HAUTE
- L'ARGENTIERE (samedi)
- BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres fort
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Les cafés en boite F. LATIL, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers et à Peipin chez M. Germain Mondet.

En vente à la Librairie LIEUTIER, Sisteron

Imprimerie-Papeterie-Librairie-Maroquinerie
PASCAL LIEUTIER, 25, Rue Droite, Sisteron

AUTOMOBILES

MECANIQUE :: :: ELECTRICITE

- Révision et Mise au point de moteurs -
- - Fournitures pour Autos et T. S. F. - -

Réparations
Dynamos Magnetos
Delco
Reaimantation
Bobinage
Echange

Agence officielle
- Accus " DININ " -

- Réparations -
Accumulateurs
Charge
Entretien
Echange
Sta dard

Appariels T S.F.
" RADIOLA "

C. FIASTRE et Fils Magasin et Bureau : 6, RUE DE PROVENCE,
Atelier Electro-Mécanique Moderne, Route de Noyers
SISTERON. *Téléphone 80.*

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

F. IMBERT

53, Rue Droite — SISTERON

-o- Bijouterie Or -o-
Parures pour Mariages
Fantaisies en tous genres
—:— *Horlogerie* —:—
Montres - Réveils - Pendules
(toutes marques)
carillon westminster
à partir de 390 frs.
Luneterie — Optique
ordonnance en 3 jours
La maison se charge de toutes réparations et transformations.

ON DEMANDE, un apprenti menuisier-ébéniste. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Tout un matériel agricole : batteuses, lieuses, semoirs, faucheuses, charrettes, etc.. etc

S'adresser à M. Antonin REYNIER, propriétaire de la Grande-Ste-Anne, Sisteron. On peut traiter par lettre,

GRANDS MAGASINS MODERNES
AUX
DAMES DE FRANCE
78, Boulevard Gassendi : DIGNE

Actuellement
RECLAME
à des prix extraordinaires
BLANC - TOILES
lingerie - trousseaux

Edredons gonflants 259 f

VENTE AU COMPTANT ET AVEC FACILITES DE PAIEMENTS

Représentants Régi naux :
Mme IMBERT, rue Saunerie, SISTERON.
M. TRUCHET, rue de l'Eglise, LARAGNE.
Mme BERRE Y Villa Polge, VEYNES.
Téléphone N° 48 —
C. C. Postal 61 72 Marseille

Au garage GALVEZ Sisteron

RUE DE PROVENCE o o o o o o o **TÉLÉPHONE 2**

Vous trouverez
DES TAXIS-AUTOS
derniers modèles, souples, rapides et confortables
2, 4 et 6 places, aux prix les plus réduits.

Voiture spéciale pour transport de malades

Les personnes désireuses de prendre l'autobus Gap-Marseille, doivent s'adresser au **GARAGE GALVEZ** et retenir leur place à l'avance.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles

Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

AGENCE

de la grande marque française

fabriquant de la plus petite
- à la plus grosse voiture -

RENAULT

— Moteurs à 4 et 6 cylindres —

Les plus economiques des voitures modernes vendues aux meilleurs prix.

Entretien des voitures assuré par les

ATELIERS DE RÉPARATIONS

Les mieux outillés de la région.

Travail rapide et consciencieux. - Prix modérés

Stocks importants de pièces de rechange

pour tous véhicules de série.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire

© VILLE DE SISTERON